



Chambre des Diagnostiqueurs Immobiliers FNAIM

La Chambre vous ouvre ses portes !

Pour toute adhésion avant la fin de l'année*,
**vosre cotisation est gratuite
jusqu'au 31 décembre 2013 !**

Vous êtes intéressé ?

Cliquez ici

Je souhaite être
contacté(e)



Pour être moins seul...

Vous aussi, **bénéficiez d'un accompagnement qui a fait ses preuves :**

- ◆ Une **veille réglementaire réactive**,
- ◆ Des **flash-info** envoyés en fonction de l'actualité (*près de 90 flashes sur un an*),
- ◆ Une **permanence téléphonique juridique** accessible tous les matins, du lundi au vendredi, pour répondre à vos questions juridiques sur les diagnostics et plus encore,
- ◆ Un **magazine d'information bimestriel** contenant des décryptages de l'actualité du diagnostic, de l'immobilier et du bâtiment, des articles juridiques et de nombreuses autres informations,
- ◆ Des **demi-journées d'informations gratuites pour les adhérents** sur tout le territoire,
- ◆ Un **réseau solidaire de professionnels** pour échanger sur vos expériences,
- ◆ Des **tarifs préférentiels avec des partenaires** (*assurances, logiciels, équipements de mesure et de protection...*),
- ◆ Des **supports de communication** personnalisés avec vos logos et coordonnées à des tarifs très avantageux...

Et bien d'autres avantages encore !

...entrez dans la Chambre !